

# Mai 2017 News

## Quelques informations sur le front du refus...

---

### Les exactions d'Enedis et ses sous-traitants se multiplient

Alors que les citoyens sont de plus en plus nombreux à refuser les compteurs communicants, Enedis et ses séides usent de méthodes de plus en plus révoltantes. Cf par exemple :

Opération commando à Viller au Bois (62) : [Article de La Voix du Nord](#)

Agression d'un couple à Plouzané (29) : [Reportage de France3](#)

Face à ces actes révoltants, [signez svp la pétition](#) qui a déjà recueilli plus de 21 000 signatures? **Résistons ensemble !**

### Procès du pompier de l'Ile de Ré : le 20 juin à 9h à La Rochelle

Incroyable : c'est notre ami de l'Ile de Ré, **qui a été agressé dans son propre logement par les séides d'Enedis**, qui passe en procès ! Je serai avec d'autres personnes à partir de 8h45 devant le tribunal pour le soutenir, n'hésitez pas à venir si vous n'êtes pas trop loin : Tribunal de proximité de **La Rochelle** (67 rue du Jericho)

### Les journées nationales d'action ont eu lieu... sauf pour les "grands médias"

Les [Journées nationales d'action Stop-Linky](#) ont eu lieu les 19 et 20 mai un peu partout en France. Des actions ont eu lieu par exemple à Niort (cf [reportage France3](#)), à Cahors (cf [article La Dépêche](#)), à Toulon (cf [article Var-Matin](#)), ou à Rennes (cf [reportage France bleu](#)), etc. Malgré de nombreuses relances, l'AFP a occulté cet évènement or la majorité des médias, très formatés, ne traitent que les infos traitées par l'AFP. Pour mémoire, l'Etat est le premier financeur de l'AFP...

### Ouverture d'une liste de discussion

Dominique, de Stop Linky 88 (Vosges), a créé une "liste nationale de discussion", vous pouvez vous y inscrire en envoyant un e-mail à [reseau\\_nat\\_anti\\_linky@lists.riseup.net](mailto:reseau_nat_anti_linky@lists.riseup.net) ;

### Procédures juridiques contre les Linky

**Pour les municipalités** : rappel : nous avons demandé à Artémisia, [cabinet d'avocats spécialisés](#), de mettre au point des délibérations qui, nous l'espérons, ne seront pas annulées en justice administrative (procédures lancées par Enedis et ses "employés" les préfets). [Cf cette page](#).

**Pour les particuliers** : avec le même cabinet d'avocats, nous avons lancé deux **procédures "tests"** :

une en Ariège pour essayer de faire retirer un Linky, financée par une souscription

(merci encore aux participants !), et une à Paris pour essayer d'empêcher les poses.

Il faut vérifier si le succès est au bout **avant de demander à des gens de casser leur tirelire...**

## **Communes, attention aux fausses délibérations !**

**Des communes de plus en plus nombreuses adoptent les nouvelles délibérations élaborées par le cabinet d'avocats Artemisia :**

<https://www.artemisia-lawyers.com/fran%C3%A7ais/publications-et-interventions/compteurs-linky>

Souvent, le maire signe un ou les deux arrêtés qui sont aussi proposés. **Mais attention** : nous venons d'avoir une mauvaise surprise pour une commune dont le maire a signé un de ces arrêtés (bravo à lui) mais dont le conseil municipal a adopté par mégarde une délibération qui n'est pas celle élaborée par les avocats compétents, mais celle bricolée par Mme Lobé qui continue inlassablement à diffuser **des documents aussi faux que luxuriants**. En l'occurrence, sa "délibération" contient de nombreuses bêtises qui en font au final un document indéfendable devant le Tribunal administratif. Veillez donc bien à utiliser les documents mis au point par des professionnels...

Rappel : le cabinet d'avocats Artemisia et l'association du même nom (qui a financé la mise au point des documents anti-Linky) n'ont RIEN A VOIR avec une autre association baptisée "collège artémisia".

\*\*\*\*\*

## **Archives 2016 + 2017**

*Précision : Je ne vends rien et intervins de façon **bénévole** (hormis frais de déplacement)*

SL